

## 2 - La mutualité dans le département de la Loire au XIX<sup>e</sup> siècle

### Les premières sociétés locales

Le département de la Loire, aujourd'hui un de ceux où la mutualité est la plus forte, participe au mouvement général. Les premières sociétés officiellement autorisées apparaissent dans le Roannais et les monts du Lyonnais.

Il s'agit de la Société de secours mutuels des *Ouvriers réunis* de Roanne autorisée en 1852, le 22 décembre, de celle des *Ouvriers réunis* de Chirassimont le 16 juillet 1853, des *Chapeliers* de Chazelles-sur-Lyon le 27 avril 1854, de *Saint-François-Xavier* de Charlieu le 31 juillet 1854. Suivent les *Ouvriers machinistes* de Saint-Etienne (6 juillet 1855) et les *Anciens militaires* de Panissières le 1<sup>er</sup> octobre 1856.

Quelques-unes de ces mutuelles existent encore aujourd'hui avec, parfois, une modification de l'appellation. Ainsi les *Ouvriers réunis de Roanne* sont devenus l'*Union Roannaise* (n° 7) et la mutuelle de Saint-François-Xavier s'appelle l'*Entente mutualiste de Charlieu* (n° 10). D'autres existaient encore il y a une quinzaine d'années : *Ouvriers réunis de Chirassimont* (n° 8), *Ouvriers chapeliers* de Chazelles-sur-Lyon (n° 9), *Mécaniciens et machinistes de l'arrondissement de Saint-Etienne* (n° 11), *Anciens militaires* de Panissières (n° 13).

### Des origines très diverses

La variété des appellations donne quelques indications sur l'origine de ces sociétés de secours mutuels. Dans la région stéphanoise, populeuse et industrialisée, les groupements strictement professionnels abondent : ouvriers machinistes (Saint-Etienne), ouvriers mineurs (Sorbières, Lorette), rubaniers et veloutiers (Saint-Etienne), teinturiers (Saint-Etienne), charpentiers, perruquiers coiffeurs, employés quincailliers... Il y a aussi plusieurs mutuelles départementales regroupant les médecins, les instituteurs communaux, les piqueurs et cantonniers...

Des noms tels que *Solidarité humanitaire* (ouvriers mineurs de Lorette) ou *Assistance fraternelle* (Saint-Etienne) dénotent l'influence du socialisme naissant alors que des noms religieux rappellent le rôle de l'Eglise catholique : *Sociétés de Saint-François-Xavier* (Charlieu), *de Saint-Mathieu* (Montagny), *de Notre-Dame* (Lay), *de Saint-Vincent-de-Paul* (Fourneaux).

Dans le Roannais la plupart des mutuelles locales sont interprofessionnelles car elles sont implantées dans de petites bourgades. *Ouvriers réunis*, *Habitants réunis*, *Union fraternelle*, *Tout corps d'état* regroupent alors les mutualistes de toutes les professions. Partout, les *Anciens militaires*, *Sauveteurs-médailleurs*, *Sapeurs-pompier*s et autres *Vétérans* aiment à se retrouver.

### La situation en 1884

En 1884, il existe, dans le département de la Loire, 72 sociétés de secours mutuels instituées comme établissements publics<sup>1</sup>. Elles ont des effectifs très variables et sont inégalement réparties. Trente-deux sont dans l'arrondissement de Saint-Etienne, presque toutes concentrées dans les villes du bassin houiller ; vingt-six concernent une vingtaine de localités du Roannais ; quatorze seulement figurent dans le Montbrisonnais resté très rural.

Les monts du Lyonnais, animés par le tissage et la chapellerie, sont bien représentés : trois sociétés à Chazelles-sur-Lyon, trois à Panissières, une à Montchal, une à Cottance. Les monts du Forez, en

---

<sup>1</sup> *Annuaire du département de la Loire*, année 1884.

revanche, n'ont aucun groupement mutuel si l'on excepte Saint-Bonnet-le-Château, petite ville industrielle qui compte des armuriers et des serruriers.

Cette répartition nous confirme que le mouvement mutualiste est né dans les villes et les gros bourgs parmi les ouvriers d'usine et les artisans et qu'il se développe parallèlement au syndicalisme ouvrier. Les valeurs qu'il porte, solidarité, responsabilité, démocratie lui dénotent un certain cousinage avec les idées de gauche. Dès lors, il n'est pas étonnant qu'il soit, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, pratiquement absent des zones rurales du département. Les habitants des monts du Forez qui sont, en majorité, des petits propriétaires votent, on le sait, à droite. La plaine, pays de fermage, est plus ouverte mais les ouvriers agricoles sont inorganisés.

## Montbrison

A Montbrison, en janvier 1851, quatre sociétés de secours mutuels possèdent près de 2 000 F déposés à la *Caisse d'épargne* de la ville. Ce n'est pas là un hasard ; les *Caisse d'épargne* sont alors en plein développement, vivement encouragées par les pouvoirs publics. Il s'agit, en incitant le travailleur à épargner pour prévoir le lendemain, de résoudre en partie les problèmes sociaux. On fait d'une pierre deux coups puisque des capitaux - précieux pour le système capitaliste - sont collectés et que la misère et les troubles qu'elle peut entraîner sont combattus. Nous n'avons pas le nom de ces quatre mutuelles qui ne sont pas officiellement reconnues.

Il y a d'ailleurs beaucoup d'autres associations d'entraide, parfois minuscules. Ainsi les chiffonniers de Montbrison, les "patères" comme on les nomme dans le parler populaire du Forez, forment, eux aussi, une très modeste société qui dépose une petite somme au bureau de police de la ville afin de fournir des secours aux sociétaires malades. En décembre 1882, les fonds de cette petite mutuelle s'élèvent à 13 F. Ils sont utilisés pour contribuer aux frais d'inhumation d'un pauvre diable, le nommé *Georges Cyprien*, crocheteur et *enfant de l'hôpital de Montbrison*, mort subitement le 8 décembre 1852<sup>2</sup>.

Depuis 1850 existe dans la ville un groupement professionnel, la *Société des horticulteurs*. Il rassemble les jardiniers de la ville sans avoir, évidemment, le prestige et l'ancienneté de la *Société d'agriculture de Montbrison*, cercle fréquenté par les grands propriétaires fonciers du Forez. La Société des horticulteurs va constituer progressivement une société de secours mutuels qui sera reconnue officiellement le 30 avril 1864 sous le nom de *Société de secours mutuels dite des horticulteurs* ou encore *des jardiniers*. C'est alors, pour le département de la Loire, le seul exemple d'une mutuelle issue d'une profession agricole.

En 1884 la Société des horticulteurs a une centaine d'adhérents qui paient une cotisation annuelle de 3 F. Elle a le même président que sa filiale la mutuelle des horticulteurs : Henri Dupuy, officier d'académie. Henri Dupuy deviendra par la suite vice-président et bienfaiteur de la société de secours mutuels des *Ouvriers réunis* de Montbrison ce qui laisse penser que la *Société des horticulteurs* avait disparu comme mutuelle avant la Grande Guerre. Henri Dupuy meurt le 21 mai 1914.

Le corps des sapeurs-pompiers de Montbrison constitue à son tour sa société de secours mutuels qui est officiellement autorisée le 25 décembre 1865. Cette mutuelle, la trente-sixième du département, a un effectif réduit. Elle va cependant subsister plus d'un siècle, jusqu'en 1971. Elle compte alors seulement une demi-douzaine de membres, anciens pompiers ou veuves de pompiers, qui sont alors intégrés aux *Ouvriers réunis* de Montbrison.

---

<sup>2</sup> *Journal de Montbrison*, n° 1287, du 9 décembre 1852.